01 - OUVERTURE DE LA SÉANCE

PROVINCE DE QUÉBEC
M.R.C. DE L'ISLET
MUNICIPALITÉ DE SAINT-ADALBERT

Séance ordinaire du conseil de la Municipalité de Saint-Adalbert, tenue le **12 janvier 2021** à l'heure et au lieu ordinaire des séances du conseil.

Sont présents(es) les conseillers(ères) :

Siège #1 - Marjolaine Leblanc
Siège #2 - Vanessa Chouinard
Siège #3 - France Thibodeau
Siège #4 - Simon Bourgault
Siège #5 - Karine Godbout
Siège #6 - Rémi Vaillancourt

Est/sont absents(es) les conseillers(ères) :

Formant quorum sous la présidence de monsieur le maire, René Laverdière.

Magguy Mathault, directrice générale et secrétaire-trésorière, assiste également à cette séance.

01- OUVERTURE DE LA SÉANCE

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT le décret numéro 1-2021 du 6 janvier 2021 qui prolonge cet état d'urgence pour une période additionnelle soit jusqu'au 15 janvier 2021;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par téléconférence.

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par Simon Bourgault et résolu :

Que le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par téléconférence.

Après vérification du quorum, monsieur le maire déclare la séance ouverte.

En conséquence, il est proposé par France Thibodeau et résolu de déclarer cette séance ouverte.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01-01

02 - ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter l'ordre du jour en laissant le point varia ouvert.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

03 - ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL

2021-01-02

03.01 - Séance extraordinaire du 2 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 2 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 2 décembre 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01-03

03.02 - Séance ordinaire du 7 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance ordinaire du conseil tenue le 7 décembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Karine Godbout et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 7 décembre 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01-04

03.03 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2020 - budget

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 decembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01 05

03.04 - Séance extraordinaire du 15 décembre 2020

Copie du procès-verbal de la séance extraordinaire du conseil tenue le 15 decembre dernier, a été remise à tous les membres du conseil au moins 72 heures avant la tenue de la présente séance afin de leur permettre d'en prendre connaissance et ainsi nous dispenser d'en faire la lecture en séance;

En conséquence,

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'adopter le procès-verbal de la séance extraordinaire du 15 décembre 2020, tel qu'il apparait au registre des procès-verbaux de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

04 - LÉGISLATION

2021-01 06

04.01 - Adhésion à la FQM

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2020 à la FQM au coût de 1 142,72 $ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

05 - GESTION FINANCIÈRE ET ADMINISTRATIVE

2021-01 07

05.01 - Acceptation des comptes

Il est proposé par France Thibodeau, appuyé par Rémi Vaillancourt et résolu d'autoriser le paiement des comptes suivants :

	au 31 décembre 2020	**janvier 2021**
Payable par chèques	180,95 $	1 376,85 $
Payable par dépôts directs	18 620,50 $	36 563,33 $
TOTAL	**18 801,45 $**	**37 940,18 $**

La vérification des factures à la pièce a été faite par le maire René Laverdière et par les conseillères Marjolaine Leblanc et Karine Godbout. Un courriel de confirmation remplace les initiales des membres

du conseil responsables de la vérification pour la durée de l'état d'urgence sanitaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01 08

05.02 - Acceptation des dépenses incompressibles

Les comptes du mois sont présentés aux élus sous une forme permettant de distinguer les comptes payés au cours du mois, de même que les salaires nets versés et les remises de l'employeur.

En conséquence,

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Karine Godbout et résolu :

- que les comptes au 31 décembre 2020 (incluant la dépense du 30 novembre) et de janvier 2021 soient acceptés et payés, tels qu'ils apparaissent au rapport détaillé remis à tous les membres du conseil.

	au 31 décembre incluant 30 novembre	Janvier 2021
Comptes payés	42 840,13 $	34 681,94 $
Salaires nets versés	12 531,84 $	
Remises de l'employeur	7 884,74 $	
TOTAL	**63 256,71 $**	**34 681,94 $**

0000

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01 09

05.03 - Adoption des journaux

Il est proposé par Marjolaine Leblanc, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d’accepter les journaux généraux suivants :

# des écritures de journaux	# des écritures de corrections	Titre
EJ-11-36 à EJ-11-40		Conciliation bancaire de novembre
EJ-12-41 à EJ-12-43		Conciliation bancaire de décembre
EJ-12-44		Écriture pour l'intégration de l'aide financière dans le contexte COVID

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01 10

05.04 - Adhésion à l'ADMQ

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par France Thibodeau et résolu d'autoriser le renouvellement de l'adhésion 2020 à l'ADMQ au coût de 959,13 $ taxes incluses.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01 11

05.05 - Demande de commandites pour l'album et le bal des finissants

100 $ pour 1/4 de page.

05.06 - Dépôt du renouvellement du contrat d'assurances

Le document a été déposé à tous les élus.

2021-01 12

05.07 - Autorisation des dépenses incompressibles pour l'année 2021

Il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Marjolaine Leblanc et résolu d'accepter la liste suivante des dépenses incompressibles pour l'année 2020 :

No de compte G/L	Titre	Montant
CONSEIL		
02 11000 131	Rémunération de base - élus	29 626 $
02 11000 133	Allocation de dépenses - élus	14 814 $
02 11000 136	Autres indemnités - élus	1 200 $
02 11000 221	RRQ - élus	400 $
02 11000 241	FSS - élus	1 893 $
02 11000 251	CSST - élus	200 $
02 11000 261	RQAP - élus	308 $
02 11000 951	Quote-part MRC - Législation	4 565 $
ADMINISTRATION GÉNÉRALE		
02 13000 141	Rémunération régulière	94 492 $
02 13000 212	Régime de retraite	4 038 $
02 13000 222	RRQ	5 338 $
02 13000 232	Ass. Emploi	1 646 $
02 13000 242	FSS	4 025 $
02 13000 252	CSST	2 098 $
02 13000 262	RQAP	654 $
02 13000 321	Frais de poste	2 200 $
02 13000 322	Fret et messagerie	250 $
02 13000 331	Téléphonie	2 641 $
02 13000 517	Location ameublement et équip. bureau	2 177 $

02 13000 951	Quote-part MRC - Administration	19 789 $
GREFFE		
02 14000 141	Rémunération	4 000 $
02 14000 222	RRQ	100 $
02 14000 232	Ass. Emploi	50 $
02 14000 242	FSS	125 $
02 14000 252	CSST	84 $
02 14000 262	RQAP	20 $
ÉVALUATION		
02 15000 951	Quote-part MRC	21 380 $
POLICE		
02 210000 441	Police	47 553 $
INCENDIE		
02 22000 322	Fret et messagerie	300 $
02 22000 339	Licence radio	200 $
02 22000 455	Immatriculation	3 100 $
02 22000 681	Électricité	1 341 $
02 22000 951	Quote-part MRC	4 935 $
TRANSPORT		
02 32000 141	Rémunération	30 424 $
02 32000 212	Régime de retraite	603 $
02 32000 222	RRQ	1 795 $
02 32000 232	Ass. Emploi	672 $
02 32000 242	FSS	1 296 $
02 32000 252	CSST	675 $
02 32000 262	RQAP	211 $
02 32000 322	Fret et messagerie	400 $
02 32000 455	Immatriculation	378 $
02 32000 681	Électricité	3 000 $
ENLÈVEMENT DE LA NEIGE		
02 33000 443	Contrat d'enlèvement de la neige	115 675 $
ÉCLAIRAGE DES RUES		
02 34000 681	Électricité	5 000 $
TRANSPORT COLLECTIF		
02 37000 951	Quote-part Transport Adapté	1 501 $

RÉSEAU D'ÉGOUT		
02 41500 141	Rémunération	14 300 $
02 41200 212	Régime de retraite	263 $
02 41500 222	RRQ	844 $
02 41500 232	Ass. Emploi	316 $
02 41500 242	FSS	609 $
02 41500 252	CSST	317 $
02 41500 262	RQAP	99 $
02 41500 322	Fret et messagerie	95 $
02 41500 681	Électricité	6 000 $
MATIÈRES RÉSIDUELLES		
02 45110 951	Quote-part MRC	41 240 $
02 45120 446	Contrat enfouissement	11 520 $
02 45120 446-01	Transport	10 262 $
02 45120 446-05	Redevances	3 800 $
MATIÈRES RECYCLABLES		
02 45210 446	Contrat cueillette matières recyclables	9 625 $
02 45210 446-01	Transport	4 594 $
02 45220 951	Quote-part MRC	2 501 $
COURS D'EAU		
02 46000 951	Quote-part MRC	786 $
SANTÉ ET BIEN-ÊTRE		
02 52000 951	Quote-part MRC - IRM	298 $
02 52000 970	Contribution OMH	3 500 $
MADA		
02 59000 141	Rémunération	2 100 $
02 59000 222	RRQ	124 $
02 59000 232	Ass. Emploi	46 $
02 59000 242	FSS	89 $
02 59000 252	CSST	47 $
02 59000 262	RQAP	15 $
AMÉNAGEMENT ET URBANISME		
02 61000 951	Quote-part MRC - Am. et urbanisme	8 049 $
02 61000 951	Quote-part MRC - Géomatique	2 184 $
02 62100 951	Quote-part MRC - Développement	4 426 $
LOISIRS ET CULTURE		
02 70120 141	Rémunération	3 808 $

02 70120 222	RRQ	225 $
02 70120 232	Ass. Emploi	84 $
02 70120 242	FSS	162 $
02 70120 252	CSST	85 $
02 70120 262	RQAP	26 $
02 70120 331	Téléphonie	350 $
02 70120 681	Électricité	13 500 $
PATINOIRE		
02 70130 447	Contrat patinoire	5 000 $
02 70130 681	Électricité	2 000 $
TERRAIN DE JEUX		
02 70150 141	Rémunération	10 500 $
02 70150 222	RRQ	620 $
02 70150 232	Ass. Emploi	232 $
02 70150 242	FSS	447 $
02 70150 252	CSST	233 $
02 70150 262	RQAP	73 $
CENTRE MULTIFONCTIONNEL		
02 70220 681	Électricité	19 000 $
BIBLIOTHÈQUE		
02 70230 649	Autres	189 $
02 70230 670	Achat de livres	2 000 $
FRAIS DE FINANCEMENT		
02 92100 870	Intérêts emprunts	6 473 $
02 99200 882	Intérêts	500 $
FINANCEMENT		
03 21010 000	Remboursement capital	78 600 $

2021-01 13

05.08 - Adhésion à la CERIU

Il est proposé par Simon Bourgault, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu de procéder au renouvellement de l'abonnement annuel au CERIU au coût de 363 $ plus taxes.

2021-01 14

05.09 - Résolution d'appui à la ligne 9-8-8

ATTENDU QUE la détresse et l’anxiété touchent de plus en plus de gens;

ATTENDU QUE des recherches menées par l’Association canadienne pour la Santé mentale démontrent que davantage de Canadiens, en particulier les plus vulnérables, pensent au suicide;

ATTENDU QU'IL existe des catalogues de numéros de téléphone pour appeler à l'aide;

ATTENDU QU'UNE personne en crise ou en détresse doit obtenir de l'aide rapidement et facilement;

ATTENDU QU'UN simple numéro de téléphone à trois chiffres serait facile à retenir et pourrait faire une réelle différence;

ATTENDU QUE le député fédéral de Montmagny—L'Islet—Kamouraska—Rivière-du-Loup, Bernard Généreux, a sollicité l'appui des municipalités :

PAR CONSÉQUENT, il est proposé par Rémi Vaillancourt, appuyé par Simon Bourgault et résolu unanimement, que la municipalité appuie la démarche du député Généreux auprès de la ministre de la Santé afin que le gouvernement adopte une ligne nationale de prévention du suicide à trois chiffres.

De transmettre une copie de cette résolution au député ainsi qu'à la ministre de la Santé, l'honorable Patty Hajdu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

2021-01 15

05.10 - État des personnes endettées

Il est proposé par Karine Godbout, appuyé par Vanessa Chouinard et résolu d'approuver l'état mentionnant les noms des personnes endettées envers la municipalité ainsi que le montant des taxes dû, fourni par la directrice générale et secrétaire-trésorière en vertu de l'article 1022 du Code municipal.

Il est également résolu d'autoriser la directrice générale et secrétaire-trésorière à donner tout extrait ou l'état au complet au bureau de la municipalité régionale de comté, advenant le cas où la Commission scolaire de la Côte-du-Sud ferait parvenir les comptes de taxes scolaires dus pour vente au conseil de comté.

Il est également résolu de transmettre une lettre aux contribuables ayant de l'arrérage, que le solde dû soit acquitté avant le 15 février 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

06 - SÉCURITÉ INCENDIE

06.01 - Point d'information - Richard Gauvin, directeur incendie

Le rapport annuel en incendie sera présenté au maire ainsi qu'à la directrice générale avant son adoption en février 2020.

07 - RÉSEAU ROUTIER

07.01 - Point d'information - Karine Godbout, représentante

Rien à signaler.

08 - HYGIÈNE DU MILIEU

08.01 - Point d'information RIGD, Simon Bourgault, représentant

René Laverdière a remplacé Simon Bourgault pour la rencontre du 22 décembre et la seule chose à rapporter est le refus de payer un extra de 7 000 $ pour l'acquisition de la remorque. Simon Bourgault mentionne également que la remorque est arrivée mais a été retournée puisqu'il y a plusieurs défectuosités. Des photos ont été prises à cet effet et seront déposées pour les élus. Présentement, une chance que nous avons eu la régie à L'Islet pour nous dépanner.

08.02 - Point d'information - Environnement, Marjolaine Leblanc, représentante

Le maire mentionne qu'il y a maintenant une personne à la MRC pour ce dossier. Présentement, l'option du bac brun serait retenue pour les municipalités plus populeuses alors que les composteurs seraient l'option pour les municipalités moins populeuses. Du développement est à venir dans ce dossier.

09 - SANTÉ ET BIEN-ÊTRE

09.01 - Point d'information - MADA, France Thibodeau, représentante

Cette dernière fait la lecture de la lettre de la ministre Marguerite Blais concernant l'acceptation de la demande d'aide financière pour la démarche MADA commune entre les municipalités suivantes :

- Saint-Cyrille-de-Lessard
- Saint-Marcel
- Sainte-Félicité
- Saint-Adalbert
- Tourville -
- Jean-Port-Joli
- Saint-Roch-des-Aulnaies

09.02 - Point d'information - Politique familiale, Rémi Vaillancourt, représentant

Ce dernier remercie particulièrement les membres du comité pour leur dévouement et leur bon travail. La distribution des cadeaux s'est très bien déroulée et il en remercie les familles pour leur collaboration. Le maire mentionne qu'il a été félicité à Saint-Jean-Port-Joli pour ce bon coup. Le maire félicite tout le monde pour cette belle gestion et réalisation de cet événement.

Concernant le renouvellement de la politique familiale, la directrice générale demande où ils en sont rendus avec le livre puisque le délai pour la reddition de comptes arrive bientôt. Ce dernier mentionne que toutes les photos ont été transmises à Roxanne et qu'une ébauche du livre a été réalisé. Des informations seront prises auprès de Roxanne afin de voir où en est l'avancement du dossier.

10 - AMÉNAGEMENT, URBANISME ET DÉVELOPPEMENT

10.01 - Point d'information - Transport Adapté, Marjolaine Leblanc, représentant

Une rencontre a été tenue le 9 décembre dernier. À cause des dernières mesures sanitaires, le bureau physique sera fermé à la population jusqu'au 8 février afin de respecter les consignes et une partie du travail de la directrice se fera en télétravail. Il est tout de même possible de rencontrer la directrice sur rendez-vous en cas de problème urgent. Tous les services se font toujours sur réservation téléphonique comme auparavant et tous les services sont également maintenus. Une demande a été faite pour s'entendre avec la MRC de L'Islet concernant le transport pour les employés des entreprises Horisol et Promo Plastik puisque la problématique dans ce transport, est qu'il y a quand même des gens qui sont en transport collectif. Suite à l'appel que cette dernière a fait auprès de la directrice hier, ils ont une entente qui a été acceptée par la MRC a l'effet que ces employés pourront continuer de prendre ce même transport. Présentement, le changement majeur à ce transport est la fermeture d'un chiffre chez Horisol et ces employés sont en arrêt de travail puisqu'ils proviennent principalement des RPF et qu'ils sont considérés comme plus à risques. En principe, ils devraient être rappelés aux alentours du 8 février selon les mesures gouvernementales. Un conducteur a pris sa retraite à cause de toutes les mesures et du confinement et il ne sera pas remplacé par un nouveau chauffeur à court terme. Dès qu'ils auront plus de détails pour la reprise des services probablement qu'ils remettront les offres d'emploi à ce moment. L'état de la flotte de véhicules est également vérifié et il est encore possible de fonctionner avec les conducteurs actuels puisqu'il y a beaucoup moins de transports. Ils sont également entrain de reconfirmer l'offre de taxi avec les nouvelles règles puisque présentement il est utilisé pour le transport adapté. Toutefois, avec les nouvelles règles le service de taxi pourrait offrir des services comme un taxi régulier. Au niveau comptable, ce qui a été convenu avec les comptables, c'est qu'ils vont essayer de faire la vérification des états financiers plus fréquemment pour la prochaine année à cause de la pandémie. Pour ce qui est du transport collectif, ils n'ont pas encore reçu d'avis complet à savoir comment va fonctionner le nouveau transport collectif avec la MRC.

2021-01 16

10.02 - Avis de motion et adoption du projet de règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, France Thibodeau donne avis de motion de la présentation, pour adoption lors d'une séance ultérieure l'adoption d'un règlement modifiant le règlement sur les permis et certificats et sur l'administration des règlements de zonage, de lotissement et de construction;

CONFORMÉMENT à l'article 445 du Code Municipal, la conseillère France Thibodeau dépose un projet de règlement, séance tenante.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

11 - TOURISME

11.01 - Point d'information - Tourisme, France Thibodeau, représentante

Le questionnaire de la MRC est transmis à tous les élus. Cette dernière demande aux élus d'apporter des idées afin de l'aider à compléter le questionnaire avec les idées de tout le conseil.

12 - LOISIRS ET CULTURE

12.01 - Point d'information - Salle municipale, Simon Bourgault, représentant

Rien à signaler.

12.02 - Point information - Loisirs, Vanessa Chouinard, représentante

Cette dernière mentionne que le COVID nous freine beaucoup dans nos projets. Le maire mentionne que lors de sa rencontre avec la Santé publique et la Sécurité publique, ces derniers demandent, autant que possible, de ne pas ouvrir de services. Présentement dans L'Islet, la transmission est communautaire et il faut éviter le plus possible d'ouvrir des sites susceptibles à la propagation. Les changements dans les règles sont fréquents et plusieurs municipalités regardent à fermer également à cause de la difficulté de gestion. Le policier parrain est également d'avis d'éviter de créer des lieux de rassemblements autant que possible.

12.03 - Ouverture de la bibliothèque

L'ouverture des bibliothèques est maintenant possible et suite à des discussions que nous aurons avec Lisette Bélanger, il sera possible de trouver un moyen sécuritaire de permettre aux gens de venir chercher des livres. Étant donné l'âge de la majorité des bénévoles, il serait plus sécuritaire d'ouvrir la bibliothèque le jour par les employés de la municipalité. Un publipostage sera envoyé à cet effet.

12.04 - Dépôt : Rapport thermographique des bâtiments

Le rapport thermographique des bâtiments est déposé à tous les élus.

13 - PÉRIODE DE QUESTIONS

Aucune question.

14 - VARIA

14.01 - Priorités locales - Sûreté du Québec

Dépassements des véhicules lourds en face de la salle municipale (55, principale) et entre le 23, principale et le feu clignotant.

15 - CLÔTURE ET LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Il est proposé par Simon Bourgault et résolu que cette session régulière soit levée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS PRÉSENTS

Fermeture à 20h00

_____	_____
René Laverdière, maire	Magguy Mathault, dir. gén. & sec. trés.

Je, soussignée, directrice générale et secrétaire-trésorière de la Municipalité de Saint-Adalbert, certifie qu'il y a des crédits disponibles prévus au budget permettant de procéder au paiement des dépenses décrites ci-devant.

_____

Magguy Mathault, directrice générale et sec. très.